



SOMMAIRE

Médiation(s), le média qui met l'humain au cœur du numérique	2
Pauvreté en milieu rural	2
Projet de recherche inclusive sur les transports en Hauts-de-France	3
Badgeons les Hauts-de-France	4

Focus

Santé & environnement

L'environnement, clé d'une meilleure santé	5
L'observatoire régional santé environnement	5
Plan National Santé Environnement 4 : « un environnement, une santé »	6
Journée de la Plateforme « Santé et environnement : de l'observation à l'action »	6
Orientations du PRSE 4	7
Piver : les transitions environnementales et la santé	8

Lus pour vous / À lire	9
Le Pacte des solidarités	10
Pacte vert pour l'Europe	11
Agenda	12

RÉGION

Médiation(s), le média qui met l'humain au cœur du numérique

Les Assembleurs, acteur de l'inclusion numérique en Hauts-de-France, ont lancé en juin dernier Médiation(s), un nouveau média en ligne destiné aux professionnels de l'inclusion et du numérique au sens large.

Alors que le numérique occupe aujourd'hui une place de plus en plus importante dans le quotidien de chacun, il est nécessaire de veiller à ce que cette révolution numérique demeure humaine et inclusive pour le bénéfice de tous. Lors du lancement de Médiation(s), une table ronde « À quelles conditions le numérique est-il bon pour nous ? », a permis d'aborder les thématiques de l'éducation au numérique, du défi de la transition numérique pour les travailleurs sociaux et aidants ou encore le rôle des institutions à l'ère du numérique, entre protection des données, accessibilité et sobriété du numérique.

Le premier numéro de Médiation(s) porte sur le thème « Quel numérique est bon pour nous ? ». Au-delà des aspects techniques du numérique, Jean-Jacques Marchandise, auteur du premier édito, rappelle que chaque dispositif numérique est le produit d'une histoire non-numérique, de modèles économiques et d'intentions politiques. Dans ce contexte, il est d'autant plus fondamental de promouvoir une vision d'un développement numérique humain et inclusif.



En savoir plus sur pf2s.fr



RÉGION

Pauvreté en milieu rural

Souvent présentée sous un aspect urbain, la pauvreté concerne aussi les milieux ruraux. Dans ces espaces à faible densité démographique, entre moindre accès aux services publics, éloignement des zones d'emploi et difficultés en matière de mobilité, l'isolement des personnes en situation de précarité peut être d'autant plus important, que l'interconnaissance entre habitants et la crainte d'être stigmatisé, peut inhiber le recours à l'accompagnement social.

Afin de lutter contre la pauvreté en milieu rural, le commissariat de prévention et de lutte contre la pauvreté en Hauts-de-France et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt lancent un appel à projet afin de soutenir les projets d'intercommunalités rurales ou périurbaines portant sur la mise en place d'actions de prévention et de lutte contre la pauvreté dans leur territoire.

Certes les acteurs de la lutte contre la pauvreté sont nombreux et leurs actions diverses. Mais il apparaît aussi « [qu']action sociale et développement local ne sont pas toujours coordonnés et les manques d'ingénierie, ou son non déclouisonnement, peuvent constituer des freins aux actions devant répondre aux besoins des populations ». Ainsi, dans le cadre de cet appel à projets, le commissariat financera, pour partie, six mois d'ingénierie afin d'élaborer un diagnostic et un plan d'actions, à forte dimension partenariale et tenant compte des thématiques du Pacte des solidarités.



En savoir plus sur pf2s.fr

RÉGION

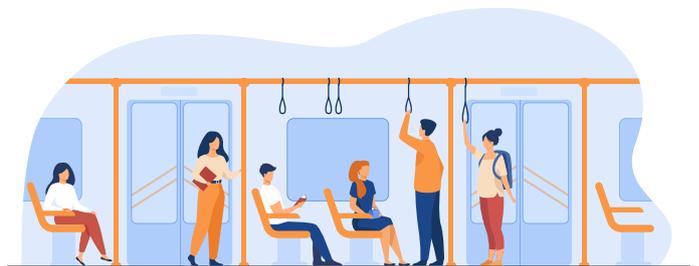
Projet de recherche inclusive sur les transports en Hauts-de-France

La section des usagers, un groupe de personnes concernées par l'expérience de la déficience intellectuelle (DI) de l'APEI d'Hénin-Carvin, et des chercheur.e.s d'HADéPaS (Ethics-Université Catholique de Lille) mènent ensemble une recherche sur les transports. Ce travail fait suite à une réflexion du groupe autour des éléments qui font obstacle ou facilitent la participation des personnes DI.

La recherche a démarré par une phase exploratoire d'observations dans les gares et aux stations de bus. Le groupe a ensuite élaboré sur cette base un guide d'entretien en langage simplifié pour récolter le vécu d'autres personnes DI. La section des usagers s'est entraînée à réaliser des entretiens via des mises en situation. Une vingtaine d'entretiens ont été réalisés par des trios composés de deux personnes DI et d'une chercheuse d'HADéPaS.

Ces entretiens sont actuellement en cours d'analyse par le groupe. Le temps nécessaire pour mener cette recherche inclusive est conséquent et les analyses sont loin d'être terminées. Quelques personnes ont toutefois accepté de nous dévoiler ce qui les avait le plus marquées dans les récits de leurs collègues ou anciens collègues d'ESAT : « il y a une dame que j'ai appris qu'avant elle était autonome, elle prenait le bus tout ça et maintenant depuis qu'elle est entrée au foyer du X, elle n'est plus autonome, il faut toujours quelqu'un avec elle. » Une autre participante témoigne : « ce qui m'a troublée c'était la personne qui avait peur pour aller chez le médecin ou faire ses courses, elle allait avec ses parents. Elle avait peur prendre le bus toute seule. »

Les membres de la section des usagers considèrent comme important qu'il y ait aussi un volet pratique. Participer à un projet de recherche sur les transports permet d'apprendre soi-même : « J'ai appris récemment à prendre le bus de Lille Flandres à la maison des chercheurs (...), avant je savais pas faire, je comptais trop sur mes collègues, (...) j'ai pas calculé dans ma tête qu'il fallait que je retienne bien les maisons, les endroits où on passe. » Les membres s'entraident aussi, veillent à ce que chaque personne du groupe puisse apprendre. Un de leurs souhaits est d'aider les autres personnes DI à devenir autonomes dans leur usage des transports. Enfin, ils aimeraient que les gens puissent « écouter de l'extérieur les résultats de notre recherche, qu'ils puissent savoir comment nous on peut se déplacer quand on est en situation de handicap, et ce qui fait que d'autres ne savent pas se déplacer. »



Réalisation d'un entretien



En savoir plus sur pf2s.fr

RÉGION

Badgeons les Hauts-de-France



Badgeons les Hauts-de-France a pour objectif de créer un écosystème régional en faveur de la reconnaissance ouverte en se basant sur les technologies de reconnaissance des open badges.

Un *open badge* est un dispositif numérique qui se présente sous la forme d'une image dans laquelle sont encapsulées des métadonnées, à savoir des informations reprenant le titre du badge, sa description, ses critères d'attribution ainsi que le nom de l'émetteur du badge, du récepteur et éventuellement des mots-clés et des preuves sous forme de documents, photos ou vidéos. Le badge numérique ouvert est donc un support numérique pour capturer et partager une reconnaissance. C'est techniquement un standard *open source*, créé en 2011 par la communauté Firefox, qui a l'avantage d'être interopérable, c'est-à-dire compatible entre plateformes numériques comme sur LinkedIn par exemple. La reconnaissance par badge peut être formelle (diplôme ou micro-certification) comme informelle (attestation de compétences ou d'engagement).

L'association Reconnaître en France promeut une vision ouverte de la reconnaissance et s'organise par territoire avec les dynamiques Badgeons comme en Hauts-de-France dont l'objectif est de développer un territoire apprenant et reconnaissant, c'est-à-dire un territoire qui développe, reconnaît, valorise et connecte les talents en région grâce aux technologies de badges.

Ainsi, des projets émergent dans l'éducation avec les écoles et universités pour reconnaître les engagements des élèves, la formation continue avec des organismes de formation pour jaloner des parcours pédagogiques, l'insertion sociale et professionnelle pour valoriser des personnes en recherche d'emploi souvent sans diplôme, le monde de l'e-sport pour faire prendre conscience aux jeunes joueurs des compétences qu'ils développent par une pratique du jeu vidéo, le monde associatif pour valoriser les engagements des bénévoles, l'écosystème des tiers-lieux et des fablabs pour rendre visible les apprentissages souvent informels acquis dans ces lieux et communautés ou bien dans l'univers de l'entrepreneuriat pour reconnaître les parcours des créateurs d'entreprise.

Dans tous ces environnements, le besoin de reconnaissance des publics est criant et les *open badges* peuvent apporter une réponse à la fois technique et pédagogique à ces enjeux.

Le projet FAIRE pour « Ensemble, Faciliter la Reconnaissance pour Agir contre l'illettrisme et l'illectronisme »

Le projet FAIRE est l'un des projets portés par l'association Reconnaître et Badgeons les Hauts-de-France dont l'objectif est de créer des communs de reconnaissance avec et pour les acteurs de l'illettrisme et l'illectronisme en région Hauts-de-France. Plusieurs badges partagés vont donc être créés à l'horizon fin 2023 pour valoriser les personnes en situation d'illettrisme mais également à destination des professionnels et des bénévoles du domaine ainsi que toute personne souhaitant s'engager sur cet enjeu qui concerne 7 % environ de la population ! Pour sensibiliser et engager sur la question, le badge Illettrisme, tous concernés, tous responsables ! a été créé. Il est disponible [ici](#).



En savoir plus sur pf2s.fr

L'environnement, clé d'une meilleure santé

En 1999, l'OMS déclarait lors de la Conférence ministérielle Santé et environnement que « l'environnement est la clé d'une meilleure santé ». Les interactions entre santé et environnement sont nombreuses et ce dernier est un déterminant primordial de notre état de santé. Le champ de la santé environnementale est d'autant plus large qu'il comprend les facteurs environnementaux (changement climatique, pollution de l'air et de l'eau...) mais aussi les expositions à des substances dans les cadres de vie et de travail ainsi que les habitudes de consommation.

Depuis 2004, la France est dotée d'un Plan national santé environnement (PNSE), renouvelé tous les 5 ans, destiné à développer une approche pluridisciplinaire et intersectorielle de la santé-environnement et à réduire les impacts des facteurs environnementaux sur la santé. Le PNSE 4 va au-delà de l'approche purement santé humaine et se structure autour du concept « Une seule santé », selon lequel la protection de la santé de l'homme passe par la protection de la santé animale et de celle de l'environnement (voir article page 6). Les PNSE sont déclinés localement grâce aux Plans régionaux santé environnement (voir article page 7), et en Hauts-de-France, un observatoire santé environnement a été mis en place afin d'observer et d'objectiver les problématiques de santé environnementale (voir article ci-contre).

La santé environnementale est aujourd'hui au cœur des préoccupations de la population et des politiques publiques et fait l'objet de débats et d'échanges entre acteurs, comme lors des rencontres Piver (voir article page 8) ou de la prochaine journée de la *Plateforme sanitaire et sociale*, le 28 novembre 2023 (voir le programme page 6).



L'observatoire régional santé environnement

Face au constat partagé par les partenaires du plan régional santé environnement (PRSE) de la difficulté à objectiver les problématiques santé environnement, un observatoire santé environnement a été mis en place à l'initiative du conseil régional des Hauts-de-France.

Cofinancé par la Région et l'ARS, il se veut être un outil d'observation régional simple, facilement accessible et multi-partenarial, réunissant des acteurs ayant une expertise dans le domaine de la santé et de l'environnement (Atmo, Cerema, agences de l'eau, ARS, Santé publique France, agences d'urbanisme...). La maîtrise d'œuvre est confiée à l'OR2S qui travaille ainsi en lien avec différentes structures régionales ou locales.

Les premiers travaux de l'observatoire visent à identifier les territoires dans lesquels la population souffre d'expositions environnementales (air extérieur, eaux distribuées, bruit, sites et sols pollués), ceux où elle présente une vulnérabilité particulière face à la pollution (population souffrant de certaines pathologies, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes âgées) et ceux qui cumulent différentes formes d'expositions et de vulnérabilité.



En savoir plus sur pf2s.fr



En savoir plus sur pf2s.fr

FOCUS

Plan National Santé Environnement 4 : « un environnement, une santé »

La crise du Covid-19 a souligné les liens étroits entre santé humaine, santé des animaux et santé de l'environnement. Les comportements humains, par leur impact sur la biodiversité ou le changement climatique, pèsent lourdement dans l'origine des maladies infectieuses émergentes. Le 4^e plan national santé environnement (PNSE 4), a pour objectif de mieux maîtriser les risques environnementaux pour un environnement plus sain et plus favorable à la santé.

Ce PNSE 4 prévoit, pour la période 2021-2025, la poursuite de 4 objectifs :

- Permettre à chacun, jeunes, citoyens, élus, professionnels, d'être mieux informé et d'agir pour protéger sa santé et celle de son environnement grâce à des outils simples et facilement accessibles ;
- Réduire les expositions environnementales et leur impact sur la santé et celle des écosystèmes ;
- Impliquer davantage les collectivités, pour que la santé environnement se décline dans les territoires (communes, établissements publics de coopération intercommunale, départements, régions), au plus près des besoins de chacun ;
- Mieux connaître grâce à la recherche, les expositions tout au long de la vie et comprendre les effets des pollutions de l'environnement sur la santé.

Ce 4^e plan santé environnement promeut une approche intégrée et unifiée de la santé publique, animale et environnementale et s'articule autour du concept

« Une seule santé » ou « One Health ». Mis en avant depuis les années 2000, ce concept « Une seule santé » s'est développé avec la prise de conscience des liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global. Face à la nécessité de décloisonner les approches sanitaires, l'enjeu de l'approche *One Health* est de favoriser les collaborations entre acteurs de la santé publique, animale, végétale et environnementale et d'associer les sciences humaines et sociales, notamment l'économie, afin d'aborder les problématiques de façon interdisciplinaire en tenant compte des activités humaines.



[En savoir plus sur pf2s.fr](https://pf2s.fr)

FOCUS

Journée de la Plateforme « Santé et environnement : de l'observation à l'action »



[En savoir plus sur pf2s.fr](https://pf2s.fr)

Quel impact de notre environnement sur notre santé ? Quels sont les risques environnementaux susceptibles d'affecter notre santé ? Comment prévenir et limiter l'exposition à ces facteurs ? Autant de questions qui sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des citoyens et qui animent les politiques de santé.

D'après l'OMS, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures. La crise du Covid-19 nous a aussi rappelé les liens étroits qui existent entre

Orientations du PRSE 4



Le Plan régional santé environnement PRSE4 2023-2027 est une déclinaison du plan national adapté aux spécificités régionales et constituera le cadre de référence de l'action en santé environnement en Hauts-de-France. Il est piloté par la Préfecture de région, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional Hauts-de-France.

Il vise à réduire les expositions environnementales présentant un risque pour la santé. Ce nouveau plan s'ouvre aux enjeux actuels de la transition écologique et à un ancrage territorial fort, en cohérence avec l'approche « Une seule santé ».

Son objectif est de promouvoir un environnement favorable à la santé en agissant sur tous les déterminants et en articulant son action avec d'autres outils déjà existants (Contrats locaux de santé, Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires...).

Comme l'appréhension de la santé environnementale reste complexe, la conception de ce plan a été guidée par un souci d'associer la diversité d'acteurs concernés pour « faire connaître, sensibiliser, infuser et amplifier » l'action régionale.

Les travaux d'évaluation du PRSE3, dont les avancées ont pu être capitalisées, ont été complétés par différents moyens d'enquête et d'audition prospectifs (110 participants) qui ont permis de structurer le PRSE4 en 5 axes prioritaires :

- Renforcer la prévention et la gestion des zoonoses et des espèces à enjeux pour la santé humaine et animale ;

- Réduire l'impact des activités humaines sur l'eau, l'air et le sol : accompagner les évolutions de pratiques des acteurs économiques et territoriaux de la région en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux de santé-environnement ;

- Renforcer les modes de vie, de consommation, et les environnements intérieurs respectueux de la santé : informer et sensibiliser le grand public, les collectivités, les professionnels de santé et de la périnatalité aux expositions chimiques du quotidien, promouvoir la qualité sanitaire des bâtiments et favoriser l'accès à une alimentation favorable à la santé, et la santé auditive ;

- Agir pour un urbanisme et un aménagement du territoire favorable à la santé : mieux prendre en compte la santé dans les projets des collectivités afin d'améliorer le cadre de vie des populations ;

- Produire et partager les connaissances en santé-environnement pour favoriser le pouvoir d'agir de chacun : améliorer l'observation et renforcer les connaissances sur les expositions en santé environnementale afin d'outiller les collectivités et renforcer le pouvoir d'agir des habitants et des jeunes.

Dans le cadre de la gouvernance du plan, celui-ci sera concerté auprès des différents partenaires avant la fin de l'année 2023 : Groupe Régional Santé Environnement, Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, Conférence Régionale Santé et Autonomie et enfin la séance Plénière du Conseil Régional, avant signature par les différents pilotes.



[En savoir plus sur pf2s.fr](https://www.pf2s.fr)

notre santé, la santé animale et celle des écosystèmes et la nécessité de considérer ce système dans son ensemble. Face à ces problématiques interdépendantes, les réponses à y apporter doivent être ambitieuses et intersectorielles. La journée de la Plateforme s'attachera à partager les mesures de coordination régionale et les initiatives locales, ainsi que les bénéfices d'une coopération multisectorielle pour répondre à ces enjeux croisés de la santé et de l'environnement, au bénéfice du bien-être de la population.

La journée aura lieu le 28 novembre 2023 à l'amphithéâtre Fernel, 3 rue des Louvels à Amiens, de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

• 10h00 : Introduction de la journée
• 10h20 : Conférence inaugurale « Les enjeux en santé environnement : des points noirs territoriaux à la dimension One Health »

- 11h15 : Table ronde « Le PRSE 4, enjeux et perspectives »
- 12h30 - 13h30 Déjeuner libre
- 13h30 : Table ronde « Expositions aux risques environnementaux et santé »
- 14h30 : Table ronde « Santé et environnement, retours d'expérience et démarche transversale »

Pour le programme détaillé et les inscriptions, cliquez ici.



Piver : Les transitions environnementales et la santé

« D'après l'OMS, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. [...]. [La 40^e rencontre thématique du 19 septembre 2023](#), s'est consacrée à ce sujet dans le cadre des rencontres dédiées aux transitions territoriales. Le champ de la santé environnementale comprend les facteurs environnementaux comme, par exemple, le changement climatique ou la pollution de l'air et les expositions à des substances dans les milieux qui entourent et constituent le cadre de vie [...], les habitudes de consommation [...] ou le cadre de travail de la population ». Ces aspects ont été abordés au cours des différentes interventions.

Ont d'abord été présentés par V. Leblanc, du CHU de Lille, – spécialisé en santé publique, les résultats d'une étude sur le lien entre marchabilité et déplacements à pied au sein d'une zone telle que Lille. Ainsi, les quartiers les plus marchables augmentent en moyenne le temps de déplacement quotidien à pied de 8 minutes par rapport à ceux qui le sont le moins. La présence des commerces de première nécessité est ce qui influence le plus sur le temps de marche des habitants.

Puis, S. Babonneau, urbaniste et chargée d'étude de l'AGUR, s'est penchée sur les travaux qui ont accompagné la révision du PLUiHD de la Communauté urbaine de Dunkerque en matière de planification urbaine. Les choix ont été éclairés au regard de leurs impacts positifs ou négatifs sur la santé. Cette démarche qui s'intéresse à la qualité de vie, au bien-être et à la santé des habitants pour faire la ville, change de regard pour promouvoir des environnements urbains équitables tout en répondant aux différents enjeux de notre société contemporaine.

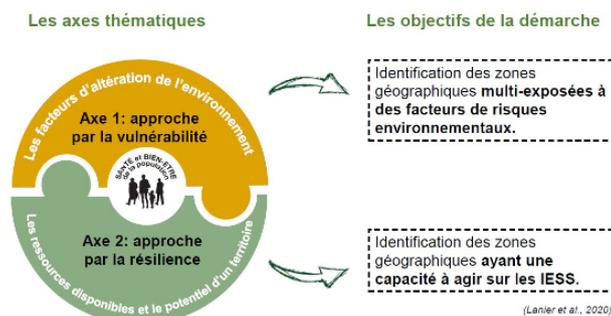
En parallèle, le territoire de Dunkerque, a été lauréat d'un appel à projet de Territoire d'Innovation avec « Dunkerque, l'énergie créative » sur la transition énergétique de l'industrie. C. Bail, coordinatrice, a présenté l'Observatoire Local de Santé, qui a été créé dans ce cadre pour alimenter les connaissances sur la qualité de l'air.

Enfin, S. Corbanie de la Région Hauts-de-France et I. Halitim de l'ARS ont présenté les grandes lignes du Plan Régional Santé Environnement 2023-2027 dont les objectifs sont multiples (renforcer les écosystèmes, encourager des modes de vie et de consommation...) et bénéfiques pour la santé. À cette occasion, un observatoire santé environnement, mis en place pour mieux identifier les territoires les plus exposés, a été présenté par S. Corbanie et S. Debuissier de l'OR2S.

Indicateurs composites en santé environnementale
Laakri Bouhadj, PhD Student, ADULM

Depuis 2019, l'ADULM accompagne les politiques publiques autour des enjeux de santé environnement, en s'intéressant à la caractérisation des Inégalités Environnementales et Sociales de Santé (IESS) en infra-communale, dans le périmètre du SCOT de la Métropole Européenne de Lille. La méthode repose sur le développement d'indices composites spatialisés de vulnérabilité et de résilience. Les résultats mettent en évidence l'importance des facteurs de vulnérabilité et de résilience des territoires dans l'analyse des IESS, mais également la dimension spatiale. La division du SCOT en zones homogènes facilite la compréhension de la dynamique des IESS à une échelle fine et fournit ainsi un support décisionnel aux acteurs publics pour intégrer les enjeux de santé dans les documents de planification.

DES INDICATEURS AUTOUR DE DEUX NOTIONS : VULNÉRABILITÉ ET RÉSILIENCE



[En savoir plus sur pf2s.fr](#)

LUS POUR VOUS



Promouvoir la bientraitance pour prévenir la maltraitance

Destiné aux travailleurs sociaux, mais aussi plus largement à l'ensemble des professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, ce kit pédagogique de type e-learning, permet de sensibiliser aux phénomènes complexes de la maltraitance, aider au repérage, faciliter l'alerte, le traitement et la prévention des risques et situations de maltraitance envers des personnes en situation de vulnérabilité. Il se veut être un langage commun, accessible aux professionnels comme au grand public, pour mieux appréhender, analyser, combattre et prévenir ces phénomènes.

[Ministère des Solidarités et des Familles, Promouvoir la bientraitance pour prévenir la maltraitance : kit de formation en ligne, avril 2023.](#)



Les seniors des Hauts-de-France moins souvent en emploi

En 2019, les Hauts-de-France comptent près de 1,2 million de résidents âgés de 55 à 70 ans, et seuls 30 % d'entre eux occupent un emploi, plus faible taux de France métropolitaine (34,6 %). Ce faible taux d'emploi s'accompagne d'un taux plus élevé de chômeurs, d'inactifs et de retraités. Les ouvriers et employés, surreprésentés dans la région, sont plus exposés au chômage et prennent généralement leur retraite plus tôt. Par ailleurs, les retraités de la région disposent du niveau de vie le plus faible de France métropolitaine, avec un niveau de vie médian annuel d'environ 20 700 euros.

[Barkovic, C. & Pawlowski, E. « Des seniors moins souvent en emploi, des revenus plus faibles une fois retraités ». Insee analyses Hauts-de-France, n°155, juin 2023.](#)



Premiers jours de l'enfant et congé paternité

Depuis sa réforme mi-2021, le congé paternité est passé de 11 à 25 jours et peut être fractionné. Selon une étude récente de la Drees sur ce congé, en 2021, 71 % des pères éligibles au congé paternité y ont eu recours (contre 68 % en 2013), et près des trois quarts ont commencé leur congé de paternité dans la semaine ayant suivi la naissance de leur enfant, témoignant de la valorisation croissante du temps d'accueil du nouveau-né. Par ailleurs, deux tiers des pères bénéficiaires de la réforme de juillet 2021 ont pris la totalité des 25 jours de congé, majoritairement en une seule fois.

[Guedj, H. & Le Pape, M.-C. « Premiers jours de l'enfant : un temps de plus en plus sanctuarisé par les pères via le congé de paternité ». Études et résultats, n°1275, Drees, juillet 2023.](#)

À LIRE

Environnement et santé publique. Fondements et pratiques.



« En ce qui concerne les sujets abordés, le changement climatique et l'approche One Health s'imposaient de toute évidence. Le premier sujet incarne les nouveaux risques systémiques auxquels nous sommes confrontés. Le second est une tentative de réponse à ce type de défis, qui va demander de profonds changements organisationnels pour la recherche scientifique et les politiques publiques. »

Face aux inquiétudes croissantes concernant les conséquences de la dégradation de l'environnement sur notre santé, cet ouvrage collaboratif francophone met en lumière les effets du changement climatique sur la santé publique. Vingt ans après la première version, cette seconde édition, enrichie de nouvelles perspectives telles que le concept « Une seule santé », présente les grands défis écologiques et les inégalités socio-environnementales actuelles.

Cet ouvrage se découpe en quatre sections : fondements et principes en santé publique environnementale ; méthodes et pratiques ; contamination des milieux, exposition des populations et risques sanitaires ; et, enfin, les effets des facteurs environnementaux sur la santé. Il offre une vision précise de l'ensemble des risques environnementaux et permet de comprendre toutes les notions essentielles, en s'appuyant sur des données récentes, des exemples illustrés et de nombreuses études de cas. Cet ouvrage s'inscrit dans le soutien à « la recherche pour une santé durable, ressource indispensable au développement individuel et à la prospérité socio-économique ».

Goupil-Sormany, I., Debia, M., Glorennec, P., Gonzalez, J. & Noisel, N. Environnement et santé publique : Fondements et pratiques. Rennes : Presses de l'EHESP, 2023.

Le Pacte des solidarités



Le 18 septembre dernier, la Première ministre, Élisabeth Borne, a présenté le nouveau plan du Gouvernement pour lutter contre la pauvreté. Ce Pacte des solidarités, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024, a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs du domaine, afin de poursuivre et d'approfondir la dynamique de prévention et de lutte contre la pauvreté initiée avec la stratégie de lutte contre la pauvreté 2018-2022.

Si le modèle social français est dans l'ensemble performant, trois faiblesses persistent : la forte reproduction de la pauvreté entre générations, la difficulté à sortir de la pauvreté rapidement et le non-recours persistant aux droits. Partant de ce constat, le Gouvernement propose dans ce Pacte 25 mesures pour lutter contre la pauvreté, réunies en quatre orientations principales :

• Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

Dans la logique de la Garantie européenne pour l'enfance, il s'agit de poursuivre et d'amplifier les politiques menées depuis 2018, en s'assurant que le déploiement du service public de la petite enfance bénéficie à tous et en agissant aux âges clés pour prévenir les ruptures. Les mesures comprennent 200 000 nouvelles places d'accueil dans le service public de la petite enfance, le développement d'un maillage territorial en structures de soutien à la parentalité ou encore un objectif de 100 % de scolarisation effective pour les enfants mal logés.

« Ce Pacte, c'est œuvrer pour l'égalité des chances et lutter contre les déterminismes, qui peuvent tracer, dès l'enfance, des trajectoires de vie et condamner les rêves et les talents de certains de nos concitoyens. »

Élisabeth BORNE, Première ministre

• Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous

Pour lutter contre la pauvreté, il est essentiel de favoriser l'insertion socioprofessionnelles des publics précaires. En lien avec France travail, dont l'objectif est le plein emploi d'ici 2027, il s'agit notamment d'améliorer l'accompagnement vers l'emploi via des dispositifs tels que le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune) pour les jeunes en rupture, mais aussi de lever les freins sociaux à l'accès à l'emploi (garde d'enfant, accompagnement vers le logement, mobilité...).

• Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

En complément du dispositif Solidarité à la source, qui doit permettre de simplifier l'accès et le maintien des droits, de renforcer la détection du non-recours et d'organiser des campagnes d'aller-vers, l'objectif est de déployer massivement les démarches d'aller-vers et les accueils sociaux pour lutter contre le non-recours, et de renforcer le dispositif du Logement d'abord pour prévenir les expulsions.

• Construire une transition écologique solidaire

En coordination avec l'objectif de justice sociale de la planification écologique, le Pacte comprend des mesures permettant d'assurer des solutions adaptées aux problématiques des plus modestes face à la transition écologique et à la hausse de leurs dépenses contraintes.



En savoir plus sur pf2s.fr

EUROPE

Pacte vert pour l'Europe



Feuille de route environnementale de la Commission européenne, le Pacte vert est un ensemble de politiques visant à transformer de nombreux secteurs de la société, pacte dont la principale ambition est que l'Union européenne atteigne la neutralité climatique en 2050.

Suite à la déclaration, en novembre 2019, de l'urgence climatique par le Parlement européen, la Commission a dévoilé une feuille de route, le Pacte vert, afin de respecter l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C et de faire baisser significativement les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, l'ambition pour l'Europe est d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050.

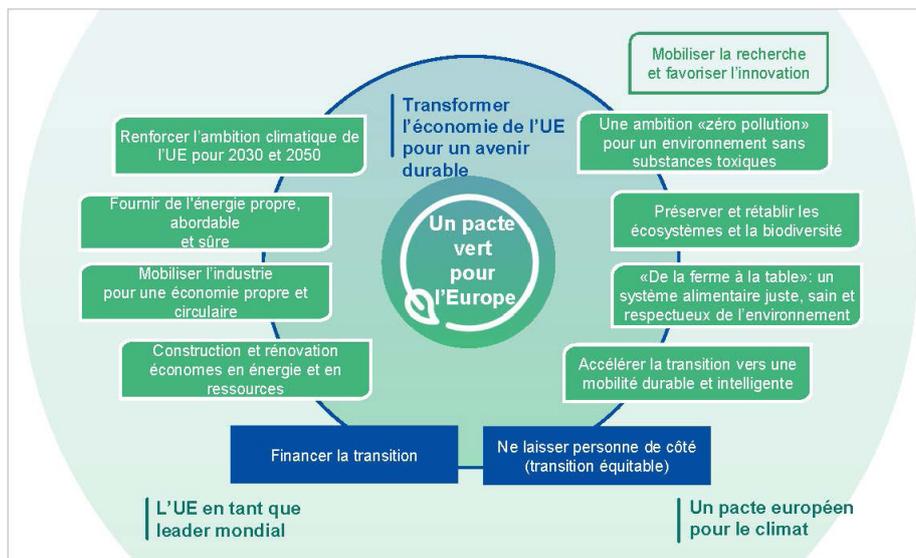
Ce Pacte vert repose principalement sur la loi européenne sur le climat, adoptée en juin 2021, qui rend juridiquement contraignant l'objectif intermédiaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici à 2030 et celui de neutralité climatique d'ici à 2050. Ce pacte se veut ambitieux face à un défi planétaire et complexe :

« Toutes les actions et politiques de l'UE devront contribuer à atteindre les objectifs du pacte vert pour l'Europe. Les défis sont complexes et interdépendants. Les mesures à prendre doivent être audacieuses et complètes et chercher à optimiser les bénéfices pour la santé, la qualité de la vie, la résilience et la compétitivité. ».

En juillet 2021, la Commission a présenté un ensemble de mesures « Fit for 55 » pour atteindre cette neutralité climatique : taxe carbone aux frontières de l'UE, fin des voitures thermiques pour 2035, fin des quotas de carbone gratuits pour l'aviation et augmentation de la part des carburants durables, doublement de la part des énergies renouvelables, création d'un fonds social pour le climat, etc. Afin de s'assurer de la mise en place du Pacte vert dans les différents États membres, la loi européenne sur le climat prévoit un système d'évaluation tous les 5 ans par la Commission afin de mesurer les efforts menés par les États membres en matière d'adaptation au changement climatique et de neutralité carbone.

Fonds pour une transition juste

Avec la transition écologique, certains secteurs industriels vont être amenés à disparaître, ce qui pose des problèmes économiques et sociaux dans de nombreux territoires européens, notamment les régions à forte intensité de carbone, fortement dépendante des énergies fossiles. Afin de limiter les conséquences sociales, le Fonds pour une transition juste, doit permettre de soutenir *via* des subventions les secteurs en déclin ou qui sont appelés à se transformer avec la transition écologique.



En savoir plus sur pf2s.fr

AGENDA

15 novembre 2023
Loos-en-Gohelle

JOURNÉE RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION -
BIEN MANGER AU CŒUR DES CRISES

ORGANISATION : LES ANGES GARDINS
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

28 novembre 2023
Amiens

Hybride

JOURNÉE ANNUELLE DE LA PF2S
« SANTÉ ET ENVIRONNEMENT :
DE L'OBSERVATION À L'ACTION »

ORGANISATION : PF2S
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

**30 novembre -
1^{er} décembre 2023**
Rennes

JOURNÉES SANTÉ-ENVIRONNEMENT

ORGANISATION : EHESP
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

8 décembre 2023
Paris

ÉTATS GÉNÉRAUX DES FEMMES DE SANTÉ
2023 : SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

ORGANISATION : FEMMES DE SANTÉ
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

26 janvier 2024
Paris

3^e ÉDITION DE DROIT DE CITÉ

ORGANISATION : LE MOUVEMENT
ASSOCIATIF
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

1-2 février 2024
Nice

LES RENCONTRES SANTÉ DE NICE

ORGANISATION : NILE
INSCRIPTION : [CLIQUEZ ICI](#)

Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France

Éditeur : OR2S, faculté de médecine, 3 rue des Louvels, 80036 Amiens cedex 1
Tél : 03 22 82 77 24, courriel : info@or2s.fr site : www.or2s.fr/www.pf2s.fr, courriel : plateforme@or2s.fr
Directeur de publication : P^r Maxime Gignon (OR2S)

Comité de rédaction : Sophie Debuissier (OR2S), Anne Duchemin (DREETS), Cécile Gauthiez (OR2S), Claire Joly (conseil régional), Grégory Marlier (conseil régional), Nadia Rouache (conseil régional), Julien Salingue (institut catholique de Lille), Nadège Thomas (OR2S), Christophe Trouillard (DREETS), David Verloop (ARS)

Rédaction : Cécile Gauthiez, mise en page : Sylvie Bonin
n° ISSN : 2679-0033 (en ligne) - Dépôt légal novembre 2023

*Inscrivez-vous ici
pour recevoir la lettre électronique et les informations
de la Plateforme sanitaire et sociale Hauts-de-France*



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

